

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-
DU-RHONE
CANTON DE TRETZ

ARRONDISSEMENT
D'AIX EN PROVENCE



COMMUNE DE VENELLES

ARRÊTÉ DU MAIRE N° A2024-325T
en date du 24 JUIN 2024

**AUTORISATION TEMPORAIRE DE VOIRIE & CIRCULATION
REFECTION DE CHAUSSEE & TROTTOIR RUE DU 8 MAI 1945
PAR EIFFAGE INFRASTRUCTURE**

AM/PS/AG/FG/BR

Le Maire de la Commune de Venelles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2213.2
Vu le code la Route, article R 4111.8, et suivant
Vu l'arrêté du Maire n° A 2020.440 AG en date du 4 juin 2020 attribuant délégation de fonctions et de signature à M Alain QUARANTA
Vu la requête présentée le 24 JUIN 2024 par : la société EIFFAGE INFRASTRUCTURE 4 bis rue de Copenhague 13127 VITROLLES représentée par M SEIGNON Olivier Tél 06 14 92 00 16 olivier.seignon@eiffage.com et Romain CAMBRAY romain.cambray@eiffage.com agissant pour le compte de la commune de Venelles dans le cadre du marché 24.02 T.

--- 0 0 0 ---

Considérant qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement : **rue du 8 mai 1945** afin de garantir la sécurité des usagers, des riverains et des personnes sur le chantier, en raison des travaux de: réfection de chaussée et de trottoir.

ARRETE

ARTICLE 1 : Le pétitionnaire est autorisé à effectuer : des travaux de réfection de chaussée et de trottoir. La circulation sera provisoirement réglementée sur la voie: rue du 8 mai 45

ARTICLE 2 :

1. Le passage des véhicules prioritaires est autorisé en permanence ;
2. Les travaux de week-ends et jours fériés sont interdits
3. La fermeture de la voie est autorisée et par conséquent, une **dévi**ation sera mise en place conformément au plan joint en annexe.
4. L'accès aux propriétés devra être préservé de jour comme de nuit

ARTICLE 3 : Du 8 juillet au 13 septembre 2024

ARTICLE 4 : La signalisation, la protection du chantier et le barriérage seront mis en place par l'entreprise susmentionnée sous sa responsabilité. Une information préalable devra être réalisée auprès des riverains et des commerçants

ARTICLE 5 : La responsabilité du pétitionnaire est pleine et entière en cas de non-respect de la réglementation imposée par cet arrêté en cas d'incidents ou d'accidents. Le pétitionnaire devra procéder à l'affichage du présent arrêté sur le chantier.

Le pétitionnaire est tenu de se conformer aux conditions spéciales suivantes sous peine de poursuite pour contravention en matière de voirie :

ARTICLE 6 :

Les usagers devront se conformer à l'application de cet arrêté ainsi qu'aux instructions pouvant leur être données sur place par des agents des forces de l'ordre. La non observation de cet arrêté en cas d'accidents entraîne l'entière responsabilité de leurs auteurs.

ARTICLE 7 :

Les infractions, aux dispositions qui précèdent, seront constatées par des procès-verbaux et les contrevenants seront poursuivis.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif auprès de Monsieur le Maire de Venelles et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication dans les conditions réglementaires qui lui sont applicables.

ARTICLE 9 : M. le directeur général des services de la Commune de Venelles, M. le Commandant de la Brigade Territoriale de la Gendarmerie, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté .

Fait à Venelles, le 24 juin 2024

Pour le Maire, par délégation,

L'Adjoint aux Travaux,

Alain QUARANTA





Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Prénom :
Dénomination : **Eiffage Infrastructure** Représenté par : **SEIGNON Olivier**
Adresse Numéro : **4** Extension : **Bis** Nom de la voie : **Rue de Copenhague**
Code postal **1 3 1 2 7** Localité : **Vitrolles** Pays : **France**
Téléphone **0 6 1 4 9 2 0 0 1 6** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **romain.cambray @ eiffage.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

24.02T
395
Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Rue du 8 mai 1945
Code postal **1 3 7 7 0** Localité : **Venelles**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :
Réfection trottoir et chaussée
Date prévue de début des travaux : **0 8 0 7 2 0 2 4** Durée des travaux (en jours calendaires) : **7 0**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **7 0** Date de début de réglementation **0 8 0 7 2 0 2 4**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) **1**

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Pour accéder au village, passage par Grand Rue --> Frederic Mistral ----> Rue du Moulin

Autres prescriptions :

Rue Barré sauf riverains

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

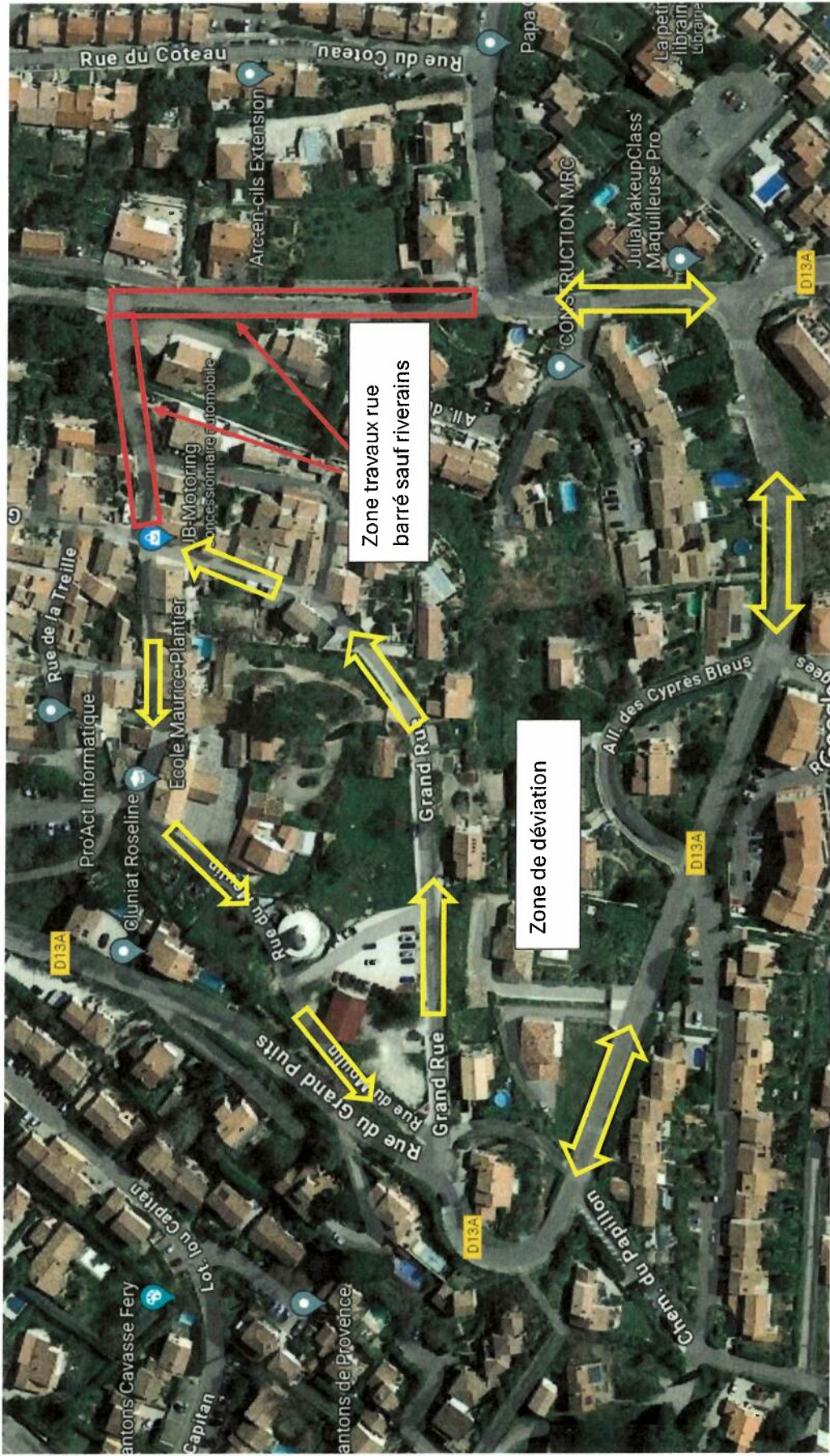
Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies
Fait à : ... Le :
Nom : **Cambray** Prénom : **Romain** Qualité : **Conducteur de travaux**



Zone travaux rue barré sauf riverains

Zone de déviation

Rue du Coteau

Rue de la Treille

Grand Rue

All. des Cypres Bleus

Rue du Grand puits

Chem. du papillon

Ecole Maurice-Plantier

JuliaMakeupClass
Maquilleuse Pro

ProAct Informatique

Cluniat Roseline

Rue du matin

antons Cavasse Fery

Capitan

antons de Provence

Papa

Laipetri
-librairie
Librairie

CONSTRUCTION MRC

D13A

D13A

D13A

D13A